

**Extrait du registre des délibérations  
du conseil d'administration de  
l'Institut polytechnique de Grenoble  
Séance ordinaire du mercredi 13 mars 2024 à 13h30**

Le conseil d'administration de l'Institut polytechnique de Grenoble s'est tenu le mercredi 13 mars 2024 à 13h30, sous la présidence de Mme Christine GOCHARD, Présidente du conseil.

À l'ouverture de la séance, le nombre des membres en exercice présents et représentés atteignait un total de 33 membres sur les 34 membres en exercice que compte le conseil. Le quorum prévu par l'article 22 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007 étant atteint, l'assemblée pouvait valablement délibérer.

Décision n°20240304

Vu le décret n°2007-317 du 8 mars 2007 relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble

Vu l'article 1 du règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble.

**Approbation du procès-verbal des séances du 15 février 2024**

- Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 15 février 2024 concernant l'élection de la présidente du Conseil d'administration.

*Nombre de présents : 27*  
*Nombre de pouvoirs : 6*  
*Total présents et représentés : 33*  
*Nombre de votants : 33*  
*Nombre d'abstentions : 0*  
*Total des suffrages exprimés : 33*

*Nombre de voix défavorables : 0*  
*Nombre de voix favorables : 33*

*à l'unanimité des suffrages exprimés*  
 *à la majorité des suffrages exprimés*

- Le conseil d'administration approuve le procès-verbal de la séance du 15 février 2024 concernant l'élection du vice-président du Conseil d'administration.

*Nombre de présents : 27*  
*Nombre de pouvoirs : 6*  
*Total présents et représentés : 33*

Nombre de votants : 33  
Nombre d'abstentions : 0  
Total des suffrages exprimés : 33

Nombre de voix défavorables : 0  
Nombre de voix favorables : 33

à l'unanimité des suffrages exprimés  
 à la majorité des suffrages exprimés

E. Gheeraert

Etienne GHEERAERT  
Vice-président du conseil d'administration

Transmis au Rectorat le 15/03/24

## **INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **SEANCE ELECTION DE LA PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**JEUDI 15 FEVRIER 2024 A 9H**

Sous la présidence de Monsieur Pierre BENECH, administrateur général.

Lecture est donnée des pouvoirs. 29 membres sont présents et 4 membres sont représentés, soit 33 membres présents ou représentés sur un total de 34 membres en exercice.

La séance est déclarée ouverte à 9h.

#### **Membres présents**

##### **Professeurs et assimilés (collège A)**

E. GHEERAERT – M.-L. CARON – L. DAVOUST – L. LEFEVRE – T. REVERDY

##### **Autres enseignants et assimilés (collège B)**

M. DOHEN – O. KURTYKA – S. MANCINI – N. RUTY – E. SARIGIANNIDOU

##### **Personnels IATS (collège C)**

M. ZALKIND – N. IACONO-NOUXET – P. GUILLOU

##### **Etudiants (collège D)**

R. MUSTIERE – E. GIRARD – R. GUEDON – S. TAUPIAC – V. PRELY

##### **Personnalités extérieures**

J. GOUDET – J. MANDRENNES – P. BAYLE-GUILLEMAUD

##### **Personnalités qualifiées**

A. BARRE – P.-A. FUHRMANN – C. GOCHARD – P. MIOCHE – A. MOUGEOT – E. PERRET – L. RUBALDO – V. THEROND

#### **Membres absents excusés**

##### **Personnalités qualifiées**

C. BEGUINET – G. EYRAUD – I. MARGAIN – S. PERUCCIO

#### **Membres de droit non votants - invités**

P. BENECH, administrateur général

J.-F. FRASES, directeur générale des services

A. CHEVALLET, directrice générale adjointe des services

C. GROS, assistante du vice-président CA

**Ordre du jour** : Election de la présidence du Conseil d'administration (*Article 8 décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble*).

**Règle de majorité** : majorité des membres en exercice au 1<sup>er</sup> tour puis majorité des suffrages exprimés au 2<sup>nd</sup> tour (*Article 8 décret n° 2007-317 du 8 mars 2007 modifié, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble*).

**Modalités de scrutin** : vote à bulletins secrets.

**P. BENECH**

Etant administrateur jusqu'au 28 février 2024, je préside cette séance du conseil d'administration.  
Le mandat de la nouvelle équipe commencera le 29 février 2024.

**Lecture des pouvoirs :**

Isabelle MARGAIN a donné pouvoir à Marie-Laurence CARON  
Christophe BEGUINET a donné pouvoir à Christine GOCHARD  
Jean-Christophe CAMART a donné pouvoir à Pascale BAYLE-GUILLEMAUD  
Serge PERUCCIO a donné pouvoir à Laurent DAVOUST

**P. BENECH**

Le nombre de membres en exercice est de 34 sur 35, le siège de la région Auvergne-Rhône-Alpes étant vacant.

## I. Election de la présidence du conseil d'administration

**Rappel références réglementaires :**

Article 8 - Décret 2007-317 du 8 mars 2007

*Le conseil élit un président, parmi les 12 personnalités qualifiées n'appartenant pas à l'Institut choisies en raison de leurs compétences scientifiques, économiques et industrielles, à la majorité des membres en exercice du conseil.*

*Si aucun candidat n'est élu à l'issue du premier tour, un deuxième tour est organisé à la majorité des suffrages exprimés.*

*Le mandat du président est d'une durée de quatre ans renouvelable une fois.*

*La fonction de président du conseil d'administration est incompatible avec celles de président et de membre du conseil des écoles. Lorsqu'un président de conseil d'école ou un membre du conseil des écoles est élu président du conseil d'administration, il est pourvu à son remplacement dans un délai de trois mois.*

Article 2-1 – Règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble

*Le conseil d'administration élit un président à la majorité des membres en exercice, parmi les douze personnalités qualifiées désignées par le conseil, conformément aux dispositions de l'article 8 du décret n°2007-317 du 8 mars 2007.*

*Le mandat du président du conseil d'administration est de quatre ans. Il est renouvelable une fois.*

*L'élection du président est organisée dans un délai de soixante jours après l'installation des personnalités qualifiées désignées.*

*Si aucun candidat n'est élu à l'issue du premier tour, un second tour est organisé. Le candidat qui obtient le plus grand nombre de suffrages exprimés est alors élu.*

**Déroulement de séance :**

La séance est présidée par l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble, assisté de la direction générale des services qui est garante du bon déroulement de la séance.

- Si plusieurs candidats se déclarent, un tirage au sort est organisation afin de définir l'ordre de passage des présentations

- Le candidat dispose de 5mn de présentation et peut être interrogé ensuite par les membres du conseil pendant une durée de 10mn maximum.
- Le scrutin est à bulletin secret.
- Une seule procuration possible par membre
- Au 1<sup>er</sup> tour : le conseil délibère à la majorité absolue des membres en exercice.
- En cas de 2<sup>nd</sup> tour : Si aucun candidat n'est élu à l'issue du premier tour, un second tour est organisé à la majorité des suffrages exprimés.

Le président de séance fait un appel aux candidatures parmi les douze personnes suivantes :

- BARRE Alexandre
- BEGUINET Christophe
- EYRAUD Géraldine
- FUHRMANN Pierre-Alexandre
- GOCHARD Christine
- MARGAIN Isabelle
- MIOCHE Pascal
- MOUGEOT Aimeric
- PERRET Emmanuelle
- PERUCCIO Serge
- RUBALDO Laurent
- THEROND Valérie

#### **P. BENECH**

Qui parmi ces 12 personnes souhaitent être candidat ?

#### **C. GOCHARD**

Je suis candidate

#### **A. BARRE**

Je suis candidat

*Un tirage au sort est réalisé pour définir l'ordre de passage des candidats. C'est Christine GOCHARD qui se présentera en premier.*

## II. Présentation des candidats

#### **C. GOCHARD**

Mon moteur est de pouvoir conduire des projets d'intérêt général. Mes choix de carrière sont liés à cela. A ma sortie d'école d'ingénieur, j'ai choisi de faire carrière dans l'énergie. J'ai ainsi travaillé 2 ans chez EDF, 14 ans à Strasbourg sur les marchés de l'énergie. Et 2 ans chez Enedis, dans les départements du nord. Depuis 8 ans, je gère l'entreprise GEG qui comprend 450 salariés. Nous sommes producteurs d'énergie renouvelable. En tant que directrice générale, j'ai développé et apporté, avec soutien du Conseil d'administration, un projet d'entreprise comprenant un engagement fort sur l'énergie renouvelable et la citoyenneté. Je peux dire que ce travail a beaucoup avancé. Pour moi l'intérêt général est intégré dans le fonctionnement d'une entreprise.

Je suis également engagé dans des associations professionnelles. Je suis administratrice à Paris de l'union française de l'électricité, et administratrice des VP du syndicat d'entreprise.

Je suis très attachée à l'intérêt général et à la qualité du socle scientifique des formations d'ingénieur pour former les citoyens aux enjeux de demain. Grenoble INP – UGA est une pépite avec ses 8 écoles. C'est une chance pour notre territoire. C'est pourquoi je présente ma candidature, étant très motivée pour participer à son développement et à son rayonnement. Je pourrai apporter mon sens du collectif, et travailler sur le sujet des transitions.

#### **E. GHEERAERT**

Vivien QUEMA qui est candidat à la fonction d'administrateur général est complètement en phase avec la candidature de Christine GOCHARD qui saura faire bénéficier toutes ses compétences au Conseil d'administration.

#### **L LEFEVRE**

Vous êtes directrice depuis 8 ans, pourriez-vous dire un mot sur la politique sociale et vos priorités ?

#### **C. GOCHARD**

Ce qui est important c'est la politique sociale vers le territoire et vers les clients mais aussi en interne. Nous sommes une entreprise d'énergie avec une mission de service public et des enjeux de transition énergétique forts. Dans notre conception, il est important d'avoir un objectif industriel pour veiller à sa justice et son équité. Nous avons un engagement et une volonté sociale forte de proximité envers nos clients. A Grenoble nous avons encore des agences qui accueillent les clients. Nous travaillons en collaboration avec les assistantes sociales des communes avec lesquelles nous travaillons sur la précarité énergétique. Nous travaillons aussi avec les associations du territoire pour animer un réseau. On ne fait jamais le maximum mais nous faisons des efforts importants en mobilisant les acteurs du territoire pour apporter meilleure réponse.

Sur le volet social interne, nous avons dans notre projet d'entreprise un axe important sur le collectif et sur le management responsabilisant pour faire participer, contribuer et écouter nos salariés dans la définition des objectifs. Nous avons également un contrat social novateur. A GEG nos salariés sont à la semaine de 4 jours avec un contrat social fort et une volonté d'épanouissement. Nous avons également des plans de formation importants et qui sont nécessaires car les métiers de l'énergie changent beaucoup avec la numérisation. Une politique et une ambition sociale par conséquent forte à la fois vis-à-vis des clients et vis-à-vis de nos salariés.

#### **E. PERRET**

Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur vos priorités d'action pour Grenoble INP – UGA ? Et quelques axes de travail ?

#### **C. GOCHARD**

La présidente du Conseil d'administration a un rôle de présidence et d'animation d'un collectif. Ma conception ce n'est pas que Grenoble INP – UGA porte mon projet mais que je sois mobilisée pour soutenir la conduite de projet de l'établissement.

Concernant les priorités il y en a plusieurs. D'abord contribuer à maintenir et adapter les formations de manière à ce qu'elles soient toujours des formations de pointe et adaptées aux enjeux d'aujourd'hui. Nous avons beaucoup d'enjeux sur la transition numérique, l'énergie, la transition écologique en générale. Je serai très attentive et en soutient de ces démarches.

Grenoble INP – UGA est un institut. Il faut donc assurer une cohérence de complémentarité et de fonctionnement entre les 8 écoles. Et que la formation délivrée soit épanouissante et formante pour les jeunes et pour les personnels qui contribuent à cette formation.

#### **J. GOUDET**

Quel rôle vous voyez attribuer aux alumni à Grenoble INP ?

#### **P. BENECH**

Il faut préciser que Monsieur GOUDET fait partie des alumni.

#### **C. GOCHARD**

Je ne répondrai pas de façon institutionnelle car connaît pas encore tout le fonctionnement de la gouvernance de l'établissement et de ses instances. La formation qu'on reçoit contribue à construire notre carrière professionnelle. Cette dernière permet d'avoir un recul sur la formation que nous reçue. Les

alumnis ont un rôle très important à porter en retour aux écoles en termes de soutien et de feed back sur les besoins du monde économiques et de la recherche pour assurer une meilleure formation.

**P. BENECH**

Nous arrivons au terme des 10 minutes de questions. C'est au tour de Monsieur BARRE.

**A. BARRE**

J'ai une émotion certaine car je suis un ancien élève de Phelma. J'ai été diplômé en 1995. J'avais choisi cette école pour ses aspects sciences qui ont toujours centrale dans ma carrière. Je ne vais pas trop parler de ma carrière professionnelle. Je suis ici au titre de personnalité qualifiée et de mes activités bénévoles puisque je collabore au Shift Project. Je collabore de 2 manières. Je travaille sur le fond, sur le côté stratégique et je collabore sur la partie animation du réseau de bénévoles. Nous avons créé à 3 ce réseau de bénévoles et aujourd'hui nous sommes 30000. Nous animons ce réseau de bénévoles à travers une association qui s'appelle les shifters. Nous produisons une série de contenus, des conférences, des animations.

J'ai par ailleurs une activité d'enseignement. Je donne cours dans 3 établissements. Un cours sur le nucléaire relatif à mon métier. L'idée est de montrer les fondamentaux et le cycle industriel associé et les enjeux économiques. Je donne un autre cours qui a trait aux affaires publiques. Enfin j'entame un cours à sur les aspects territoriaux de l'énergie. Sur l'adaptation des territoires autour de l'installation du nucléaire et des changements climatiques. Aujourd'hui je travaille chez EDF. Avant j'ai travaillé dans ingénierie. Et j'ai toujours été dans des fonctions où l'aspect analyse était fort. Aujourd'hui je suis retourné travailler à EDF pour gérer les aspects socio-économiques et l'adaptation des territoires aux changement climatiques.

J'ai toujours travaillé dans les collectifs. J'en ai construit des importants. Shift Project travaille sur climat, les enjeux fondamentaux pour nos sociétés, le fonctionnement des collectivités et les écosystèmes.

Pour le Conseil d'administration, le point central est d'animer le collectif pour qu'il fonctionne et qu'il puisse s'exprimer. Les intelligences individuelles sont nombreuses dans ces instances et il faut une intelligence collective qui permette de les faire avancer.

**E. PERRET**

Quels seraient vos priorités d'action, ou les 3 points sur lesquels vous pensez qu'il faudrait voir progresser l'institut ?

**A. BARRE**

Il serait difficile de parler de progrès. Les points qui me semblent importants aujourd'hui seraient de faire bénéficier tout l'écosystème autour des universités du savoir qu'il y a dans les écoles d'ingénieur et dans le monde de la recherche. L'association dont je m'occupe a comme base la science. Permettre cette ouverture et ce lien entre les associations et les écoles d'ingénieur pour nourrir leur connexion est important. Et l'inscrire dans les grands enjeux mais cela doit déjà être fait.

**J. GOUDET**

Quelle place voyez-vous pour les alumnis à Grenoble INP - UGA ?

**A. BARRE**

C'est une ouverture vers l'externe et un moyen d'échanger. C'est tout un réseau de personnes qui sont à plusieurs endroits dans les entreprises mais pas que. Il faut l'utiliser pour diffuser l'information et en récupérer. C'est par les échanges qu'on peut monter plus haut sur ces sujets-là. Ce sera une des mes préoccupations.

**N. RUTY**

Nous avons sollicité Monsieur BARRE pour cette candidature. Grenoble INP – UGA s'affiche comme un accélérateur de transitions. Nous espérons que le Conseil des transitions sera pérennisé. Comment penses-tu faire le lien entre cette perspective, tes engagements avec le Shift, et le Conseil d'administration ?

**A. BARRE**

Le Shift Project à travailler pour les écoles d'ingénieurs, écoles de commerce et autres. Notre association fait des conférences, travaille avec le corps enseignant.

Si le Conseil d'administration et l'école veulent avec ça avec grand plaisir pour cette idée. C'est un sujet central dont ne sortira pas avant quelques années. Les ressources physiques et les compétences doivent être orientées sur les sujets stratégiques.

**E. SARIGIANIDOU**

Avez-vous pu être en contact avec la future équipe pour savoir si vous êtes en accord avec leurs projets?

**A. BARRE**

Je n'ai pris contact avec personne pour jouer la carte de la fraîcheur et de la candeur. Il faut laisser les choses venir et les faire les unes après les autres.

Bien évidemment après il faudra discuter, que je sois président ou pas.

**P. BENECH**

Je le souhaite car que l'on soit administrateur ou président si nous avons tous ces externes c'est dans l'esprit de notre établissement.

**V. PRELY**

Comme vous prétendez à la place de président du Conseil d'administration, quelle est la place que vous êtes prêt à donner aux étudiants dans débats et les échanges d'idées ? qu'est-ce que nous pouvons vous faire remonter. Est-ce que vous comptez promouvoir quelque chose en particulier ou laisser la parole libre ?

**A. BARRE**

Je ne connais pas le fonctionnement institutionnel. Il doit exister une série de procédures. Au Conseil d'administration on parle de votre avenir. Il est utile de vous écouter car cela vous concerne en 1<sup>er</sup>. Après ce sont des équilibres. Il faut les respecter. Il faut connaître vos aspirations et votre vision du monde qui ne sont pas les mêmes que ceux de ma génération. Il faut respecter ces équilibres qui évoluent au milieu de toute une série de contraintes.

**N. IACONO-NOUXET**

L'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes s'inscrit dans la stratégie de l'établissement. Avez-vous déjà eu à vous impliquer dans ce type de projet ? Et Comment imaginez-vous votre implication si vous êtes élu ?

**A. BARRE**

Dans le monde associatif c'est un grand sujet. On n'est pas dans des questions salariales dans une association. Par contre l'égalité et la parité sont importants dans une instance. Nous avons renouvelé notre Conseil d'administration il y a 1 an et les listes étaient paritaires. Nous essayons d'être paritaires dans la désignation de nos membres.

**Résultat du vote**

Candidats : Alexandre BARRE, Christine GOCHARD

14 voix pour Alexandre BARRE ; 19 voix pour Christine GOCHARD ; 0 bulletin blanc.

**C. GOCHARD**

Merci pour votre confiance. C'est un grand honneur et une grande responsabilité de présider ce conseil  
Vous pouvez compter sur mon engagement et mon enthousiasme



### III. Résultat de l'élection

Christine GOCHARD est élue présidente du Conseil d'administration

### IV. Conclusion et remerciements

Nous vous donnons rendez-vous à 10h30 dans la même salle pour l'élection de l'administrateur général de l'Institut polytechnique de Grenoble.

Monsieur Pierre BENECH clôture la séance à 10h15.

Pierre BENECH

Administrateur général

## **INSTITUT POLYTECHNIQUE DE GRENOBLE**

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **SEANCE ELECTION DE LA VICE-PRESIDENCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**JEUDI 15 FEVRIER 2024 A 13H30**

Sous la présidence de Madame Christine GOCHARD, présidente du Conseil d'administration.  
Lecture est donnée des pouvoirs ; 25 membres sont présents et 8 membres sont représentés, soit 33 membres présents ou représentés sur un total de 34 membres en exercice.

La séance est ouverte à 13 heures 30. Le quorum préconisé par le règlement intérieur était atteint lorsque le conseil a procédé aux délibérations.

#### **Membres présents**

##### **Professeurs et assimilés (collège A)**

E. GHEERAERT – M.-L. CARON – L. DAVOUST – L. LEFEVRE - T. REVERDY

##### **Autres enseignants et assimilés (collège B)**

M. DOHEN - O. KURTYKA - S. MANCINI – N. RUTY -- E. SARIGIANNIDOU

##### **Personnels IATS (collège C)**

M. ZALKIND – N. IACONO-NOUXET

##### **Etudiants (collège D)**

R. MUSTIERE – E. GIRARD – R. GUEDON – S. TAUPIAC – V. PRELY

##### **Personnalités extérieures**

J. GOUDET – P. BAYLE-GUILLEMAUD

#### **Membres absents excusés**

##### **Ingénieurs, Administratifs et Techniciens (IATS) (collège C)**

P. GUILLOU

##### **Personnalités extérieures**

J. MANDRENNES

#### **Membres de droit non votants - invités**

J.-F. FRASES, directeur générale des services

A. CHEVALLET, directrice générale adjointe des services

C. GROS, assistante du vice-président CA

C. BOLARD, assistante de la direction générale des services

#### **Lecture des pouvoirs :**

Isabelle MARGAIN a donné pouvoir à Marie-Laurence CARON

Christophe BEGUINET a donné pouvoir à Christine GOCHARD

Patrick GUILLOU a donné pouvoir à Stéphane MANCINI

Jacqueline MANDRENNES a donné pouvoir à Alexandre BARRE

Aimeric MOUGEOT a donné pouvoir à Nicolas RUTY

Jean-Christophe CAMART a donné pouvoir à Pascale BAYLE-GUILLEMAUD

Serge PERUCCIO a donné pouvoir à Laurent DAVOUST

Pascal MIOCHE\_a donné pouvoir à Laurent RUBALDO

**Tour de table** : Chaque membre du Conseil d'administration se présente en quelques mots.

**V. PRELY :**

Je suis aussi un membre du conseil d'école de Phelma et nous avons l'habitude d'être mélangés. Je remarque que nous sommes tous rassemblés par listes. Je ne sais pas si cette habitude est dans les statuts. Sinon je propose que cela change pour les futures séances.

**Ordre du jour** : Election de la vice-présidence du Conseil d'administration (*Article 19 décret n° 2007-317 du 8 mars 2007, relatif à l'Institut polytechnique de Grenoble*).

## I. Election du vice-président du Conseil d'administration

**Rappel références réglementaires :**

Article 19 - Décret 2007-317 du 8 mars 2007

*Sur proposition de l'administrateur général de l'institut, chaque conseil élit en son sein un vice-président à la majorité absolue des membres en exercice.*

*(...)*

*Le mandat des vice-présidents prend fin lorsque l'administrateur général de l'institut cesse ses fonctions.*

Article 1er – Règlement intérieur de l'Institut polytechnique de Grenoble

*Sur proposition de l'administrateur général, les trois conseils élisent en leur sein un vice-président.*

*L'élection des vice-présidents a lieu dans un délai de soixante jours après la désignation des personnalités qualifiées, au scrutin uninominal à bulletin secret, à la majorité absolue des membres en exercice de chacun des conseils.*

*Si l'élection n'est pas acquise à l'issue de trois tours de scrutin, une nouvelle élection est organisée dans les trente jours suivants, selon les mêmes modalités.*

**Déroulement de séance :**

La séance est présidée par le président du Conseil d'administration, assisté de la direction générale des services qui est garante du bon déroulement de la séance.

- Règle de majorité : Majorité des membres en exercice
- Modalités de scrutin : Scrutin uninominal à bulletins secrets. 3 tours possibles
- Le candidat dispose de 10mn de présentation et peut être interrogé ensuite par les membres du conseil pendant une durée de 10mn maximum.

## II. Présentation du candidat

Etienne GHEERAERT est proposé à la vice-présidence du Conseil d'administration par l'administrateur nouvellement élu, Vivien QUEMA.

S. MANCINI

Le rôle du vice-président du Conseil d'administration aura un nombre d'arbitrage en Conseil d'administration restreint (CAR). Quelle sera la ligne directrice ? Quelle politique sera à mettre en place ?

E. GHEERAERT

Le Conseil d'administration arrive sur ces questions après le Conseil des études et de la vie universitaire (CEVU) et le Conseil scientifique qui ont déjà instruit les dossiers. Nous faisons confiance à ces instances. Le CAR est restreint aux élus de Grenoble INP - UGA. On ne rentrera donc pas dans les dossiers car il n'y aura pas besoin. Nous regarderons les questions d'interclassement et le traitement des cas particuliers. Dans un premier temps il faut faire confiance aux autres instances.

S. MANCINI

Nous avons corrigé un nombre de biais d'âges, de genres, thématiques que les conseils ne traitent pas forcément directement et que nous devons corriger par rapport à la politique de l'établissement.

E. GHEERAERT

J'ai discuté avec le précédent vice-président CA. L'idée est de poursuivre ce qui avait été fait. Ce qui a été fait semble être satisfaisant. Mais si tu as des améliorations à proposer nous pourrions en discuter.

V. PRELY

J'aurais pu poser cette question ce matin à Monsieur Vivien QUEMA mais je n'ai pas eu le temps. Concernant le 4<sup>e</sup> point d'action sur une action régénérative de Grenoble INP – UGA, de quoi parle-t-on ? C'est un de vos points fondamentaux.

E. GHEERAERT

Il était difficile ce matin d'approfondir ce point mais je vais essayer maintenant de plus rentrer dans les détails.

L'impact de notre société est de 3 ordres. Notre façon de fonctionner, c'est notre consommation d'électricité, les achats qu'on fait, les trajets des agents. C'est notre impact sur la société et l'environnement. Puis il y a toute la recherche qu'on fait qui est transférée vers les sociétés et les collectivités. Le 3<sup>e</sup> impact est le fait que tous les ans nous envoyons 3000 diplômés vers l'industrie, les entreprises et les collectivités. C'est de loin le plus gros impact de l'établissement. Les actions que nous avons à faire pour le DDRS ou l'empreinte carbone ou pour le régénératif qui va aller un peu plus loin que la transition énergétique, va adresser ces 3 points là. Sur la formation, il s'agit de sensibiliser les élèves à ces questions, faire d'avantage d'ouverture sociale, plus d'interdisciplinarité, faire des parcours croisés entre école, et favoriser l'engagement étudiant. Un des éléments clé dans votre métier d'ingénieur est de pouvoir avoir des approches systémiques. Pouvoir prendre un projet dans son ensemble. Sur la recherche c'est évoluer vers de la high tech. Faire de l'innovation sur des technologies sobres, pérennes et justes. Et non de l'innovation pour un intérêt économique. C'est le 2<sup>e</sup> volet de la fonction régénérative. Le 3<sup>e</sup> volet sera plus sur notre fonctionnement interne. Une feuille de route a été établie par l'équipe précédente. Nous allons en discuter entre nous pour voir comment on évolue à partir de là. Cela fera l'objet du 1<sup>er</sup> Conseil d'administration le 13 mars 2024.

V. PRELY

Le mot régénératif n'est peut-être pas le plus approprié. C'est peut-être plus l'idée de gestion durable de l'établissement et ses répercussions avec les étudiants. L'idée de régénération m'a surpris.

E. GHEERAERT

Grenoble INP - UGA aura du mal à régénérer la biodiversité. C'est le côté sensibilisation qui sera important, comme promouvoir l'humain. Nous devons être vigilant sur la communication car le mot est très ambitieux.

V. PRELY

Merci pour la réponse. Je serai également très vigilant sur la communication.

L. LEFEVRE

Il me semble que tu as une activité très soutenue. Vu l'ampleur de la tâche, il y a aussi beaucoup de travail pour cette vice-présidence du Conseil d'administration. Je voulais savoir comment tu te projetais par rapport à tout ça ? On voit aussi souvent apparaître le terme DDRS avec les mots développement durable et le carbone associés. Le côté RS ne me semble pas très développé. Il y a beaucoup d'enjeux sociétaux devant nous aussi. Il est question aussi d'égalité et de répartition équitable de la richesse. Le rôle des ingénieurs est particulier. Avez-vous réfléchi sur ces questions ? Dans ce que j'ai lu cela ne semble pas être mis au 1<sup>er</sup> plan.

E. GHEERAERT

Sur la feuille de route régénérative, cela fait parti des points plus appuyés que sur la feuille de route DDRS de la mandature précédente. Il faudra justement en parler au Conseil d'administration en juin.

Pour ta 1<sup>ère</sup> question, je serai déchargé à 100%. Il me reste 4 étudiants en doctorats. Je vais garder une petite activité à Tsukuba mais la charge est modérée car une équipe m'accompagne efficacement.

L. LEFEVRE

Ce n'est pas plus mal de garder le contact avec le terrain.

E. GHEERAERT

Il n'est pas exclu que je garde des cours à Phelma et à Polytech malgré ma décharge.

S. TAUPIAC

Quelle est la différence entre la low tech et la high tech ? Vous parliez d'une technologie sobre, pérenne et juste ce qui me fait penser à la low tech. Mais j'ai peur en réalité de trouver un peu d'optimisation.

E. GHEERAERT

Je vais donner un exemple. Avec la société que j'ai créée. On fait des composants qui permettent d'économiser de l'énergie. Ce qui va être embarquer sur un véhicule électrique ce qui va permettre de réduire la capacité de la batterie de 20%. Il y a un gain. C'est une technologie qui a un apport au niveau économie d'énergie. On s'attache à réduire l'impact carbone avec des méthodes qui consomment moins d'énergie pour être zéro carbone. C'est un high tech qui inclus de la low tech.

L. RUBALDO

Sur l'amélioration de l'attractivité et le suivi des carrières, il y a des secteurs qui sont en souffrance. Il y a un manque de formation par la recherche même si Grenoble INP – UGA amène jusqu'au doctorat comme complément à l'ingénierie. Je voulais savoir comment va s'orienter cette amélioration de l'attractivité avec un contexte de défiance des sciences ?

E. GHEERAERT

Tel que nous l'avons pensé il s'agissait surtout des personnels. Nos étudiants n'en souffrent pas encore. Il y a des postes de maîtres de conférences qui ne sont pas pourvus. Sur ce sujet nous sommes en alerte rouge. Comme nous ne pouvons pas toucher au salaire, les moyens sont diffus. Nous voudrions montrer que nous sommes un établissement qui a du sens ou on se sent bien. Nous avons augmenté le nombre d'étudiants et alternants, ce qui nous a mis dans une position difficile. Nous refusons même de la formation.

L. RUBALDO

D'où le chantier de simplification.

N. IACONO-NOUXET

Concernant les personnels administratifs et techniques, quelles sont les actions à mettre en œuvre rapidement ?

**E. GHEERAERT**

C'est une question difficile. On peut valoriser le travail avec des réseaux de métiers. Cela existe au niveau des ressources humaines. Faire que chaque agent se trouve bien intégrer dans les réseaux, que ce qu'il fait est pris en compte. Il faut aussi favoriser la mobilité. Faire des postes à cheval entre le central et les écoles sur la même fonction. Cela peut être intéressant. Il faut donner du sens au travail.

**S. MANCINI**

Le sujet des ressources humaines est crucial. Des choses ont été identifiées sur la stratégie et la politique a adopté mais pas grand-chose n'a bougé. La marge de manœuvre est faible.

**E. GHEERAERT**

Je redis ce que Vivien a dit ce matin. Nous formerons le nombre d'ingénieurs que nous avons la capacité de former. Il faut ajuster la charge.

**C. GOCHARD**

L'intention est claire et les débats pourraient être long mais nous devons procéder au vote.

Le nombre de membres en exercice est de 34 sur les 35 membres que comprend la Conseil d'administration suite à la vacance de 2 sièges :

- Celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes
- Celui du président de l'Université Grenoble Alpes

La majorité absolue des membres en exercice est donc de 18 membres.

#### **Résultat du vote**

Candidat : Etienne GHEERAERT

27 voix pour Etienne GHEERAERT ; 6 bulletin blanc.

### **III. Résultat de l'élection**

Etienne GHEERAERT est élu vice-président du Conseil d'administration

### **IV. Informations sur le fonctionnement du Conseil d'administration**

**C. GROS**

La convocation, l'ordre du jour provisoires des séances du Conseil d'administration sont transmis 1 mois à l'avance sur le site alfresco. Les versions définitives ainsi que les documents de séances sont déposés 15 jours avant la séance.

Pour la Commission permanente, ces informations sont transmises une semaine avant, toujours sur le site alfresco.

## V. Conclusion et remerciements

Nous vous donnons rendez-vous le 13 mars 2024 à 13h30 pour la prochaine séance du Conseil d'administration.

Madame Christine GOCHARD clôture la séance à 14H30.

Christine GOCHARD

Présidente du Conseil d'administration